

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Industrial Vehicles & Machinery Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B1, Place du Portage, Phase III Gatineau Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet			
Pièces de rechange			
Solicitation No N° de l'invitation An		endment No N° modif.	
W8486-152014/A		001	
Client Reference No N° de référence du client D		e	
W8486-152014		2015-07-09	
GETS Reference No N° de référence de SEAG			
PW-\$\$HS-597-67521			
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME		
hs597.W8486-152014			
Solicitation Closes - L'invitation pre	nd f	Time Zone	
at - à 02:00 PM		Fuseau horaire	
on - le 2015-07-28		Eastern Daylight Saving	
OII - le 2013-07-20		Time EDT	
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur	
Bourassa, Chantal		hs597	
Telephone No N° de téléphone	FAX	No N° de FAX	
(819) 956-6763 ( )	(819	9) 956-5227	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address		
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone		
Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm	
(type or print)		
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/		
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caracte	ères d'imprimerie)	
Signature	Date	

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-152014/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-152014

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier hs597W8486-152014 Buyer ID - Id de l'acheteur

hs597

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette modification a pour but de mettre à jour les instructions uniformisées, les termes et conditions générales et la Partie 5 - Attestations comme suit:

1) Dans la partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires : Supprimer : le document 2003 (2014-09-25) Instructions uniformisées Insérer : le document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées

2) Supprimer - Partie 5 - ATTESTATIONS au complet

Insérer:

#### PARTIE 5 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

#### 1. Attestations exiges avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de dclaration

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## 2. Attestations pralables l'attribution du contrat et renseignements supplmentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-152014/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-152014

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

001

File No. - N° du dossier hs597W8486-152014 Buyer ID - Id de l'acheteur

hs597

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

# 2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web dEmploi et Dveloppement social Canada (EDSC) Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires admissibilit limite</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

#### 3. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

3.1 Certification de conformité - Produits équivalent et produits de remplacement Le soumissionnaire certifie que tous les produits équivalents et les produits de remplacement proposés sont conformes, au besoin décrit sous « Détails de l'article ».

Cette certification ne dispense pas la soumission de satisfaire aux exigences détailées dans la partie 3, section I, Produits équivalents et produits de remplacement.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	Date
3.2 Certification de conformité – Pour les articles 001 à 0° Le soumissionnaire certifie que tous les produits proposés sont conformer pendant toute la durée du contrat, au besoin décrit s liste des plans et dessins (DDL 8486-152014 datée du 15-01-2	t conformes, et continueront de se sous « Détails de l'article » et à la
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-152014/A Client Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client

Client Ref. No. - N° de ref. du client

W8486-152014

Amd. No. - N° de la modif.  $001 \label{eq:condition}$ 

File No. - N° du dossier hs597W8486-152014 Buyer ID - Id de l'acheteur

hs597

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3) Dans la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, article 3.1 Conditions générales :

Supprimer : 2010A (2014-11-27) Conditions générales Insérer : 2010A (2015-07-03) Conditions générales

4) Dans la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, article 10 Ordre de priorité des documents :

Supprimer : b) 2010A (2014-11-27) Conditions générales Insérer : b) 2010A (2015-07-03) Conditions générales

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES